

SURVEILLANCE À DOMICILE APRÈS UN TRAUMATISME CRÂNIEN CHEZ L'ENFANT

Votre enfant a subi un **choc à la tête (traumatisme crânien)**. Son examen médical est rassurant et ne nécessite pas d'hospitalisation.

Une aggravation reste cependant possible. **Surveillez votre enfant pendant les 48 heures suivant le traumatisme et ne le laissez pas seul.**

Votre enfant peut dormir. **La première nuit, réveillez-le toutes les 3 heures** pour vérifier qu'il se réveille et réagit normalement.

QUAND CONSULTER RAPIDEMENT AUX URGENCES ?

Consultez rapidement si votre enfant **ne vous semble pas comme d'habitude** ou s'il présente :

- une **perte de connaissance** ou des difficultés à se réveiller
- un **comportement inhabituel** : confusion, forte irritabilité ou pleurs inconsolables
- des **vomissements répétés** (plus de 3 fois)
- des **maux de tête importants ou persistants** malgré le paracétamol
- des difficultés à **marcher, se tenir debout ou garder son équilibre**
- des difficultés à **parler, comprendre, voir ou entendre**
- des difficultés à **bouger ou utiliser normalement un bras ou une jambe**, ou des mouvements anormaux
- un **visage déformé ou asymétrique**
- une **vision double, un œil qui louche** ou des pupilles de tailles différentes
- du **sang ou un liquide clair qui coule du nez ou d'une oreille**

Chez le bébé, surveillez aussi une difficulté inhabituelle à boire ou à manger.

COMMENT AIDER VOTRE ENFANT À RÉCUPÉRER ?

- Laissez-le **au calme et au repos**.
- Proposez-lui à boire et à manger normalement, sans le forcer.
- En cas de douleur, donnez du **paracétamol à la dose recommandée**.
- Reprenez progressivement l'école et les activités lorsqu'il va mieux.
- Évitez pendant quelques jours les activités avec un **risque de nouveau choc à la tête**.

Une **fatigue, des maux de tête légers, une irritabilité, des difficultés à se concentrer ou moins d'appétit** peuvent persister quelques jours.

Si ces symptômes **s'aggravent, vous inquiètent ou persistent plus de 2 semaines**, consultez votre médecin.

EN CAS DE PERTE DE CONNAISSANCE

Appelez immédiatement les secours : **15 ou 112**.

Si votre enfant respire, placez-le en **position latérale de sécurité** en attendant les secours.

AU MOINDRE DOUTE

Si le comportement de votre enfant vous paraît inhabituel ou si son état vous inquiète, **demandez un avis médical ou consultez les urgences les plus proches**.

